Charte **Romain Jacob**

Unis pour l'accès à la santé de la personne en situation de handicap

- Construire une culture professionnelle commune
- Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement
- Exprimer les besoins
- Intégrer la santé dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap
- Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication
- Coordonner le parcours de santé
- Améliorer la réponse aux urgences médicales
- Organiser l'accès aux soins et à la prévention
- Valoriser l'accompagnement
- Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires
- Mettre en œuvre et évaluer la présente charte
- Valoriser l'image que la personne en situation de handicap a d'elle-même

Handidactique

Version audio

HEM
HÔPITAL D'ENFANTS MARGENCY

QUAL-IN-008-01-REF